



CLASSIQUES
GARNIER

ANQUETIL (Sophie), « Glossaire », *Représentation et traitement des actes de langage indirects*, p. 355-362

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-1321-6.p.0355](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-1321-6.p.0355)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2013. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

GLOSSAIRE

- Acte de langage : unité pragmatique minimale consistant en la réalisation d'une action.
- Acte de langage direct ou primitif : acte de langage qui ne doit son existence qu'à la signification de la phrase énoncée, sans qu'un processus de dérivation illocutoire n'intervienne.
- Acte de langage indirect ou dérivé : acte de langage qui est généré par un acte de langage direct sous-jacent et qui nécessite l'intervention d'un processus de dérivation illocutoire pour être réalisé.
- Acte de langage non prévisible : acte de langage dont la dérivation illocutoire n'est pas marquée dans la phrase sous-jacente.
- Acte de langage prévisible : acte de langage dont la dérivation illocutoire est marquée dans la phrase sous-jacente.
- Acte illocutoire : acte réalisé par le fait de dire quelque chose.
- Acte locutoire : acte consistant à prononcer certains sons.
- Acte perlocutoire : acte consistant en la production de certains effets (visés ou non) sur l'auditoire.
- Agent du dire : interactant qui produit l'acte de langage.
- Ajustement : procédé qui consiste à rendre la relation entre les mots et le monde conforme à la *visée perlocutoire canonique* du locuteur.
- Anticipation perlocutoire : ensemble des stratégies de planification mises en œuvre par le locuteur pour atteindre son but.
- Argument illocutoire : proposition à partir de laquelle s'opère un processus de dérivation illocutoire lorsqu'un ALI est réalisé, et qui permet de tirer une conclusion correspondant à la visée perlocutoire du locuteur.
- Arrière-plan intentionnel : ensemble des capacités mentales et aptitudes que la réalisation d'un acte illocutoire sollicite pour rendre possible toute forme d'intentionnalité.
- Ascriptivisme : courant qui considère que la fonction référentielle du langage n'est qu'une illusion et que le langage n'a pas pour but de représenter la réalité mais sert à accomplir des actes de langage.
- Assertifs (taxinomie de Searle) : actes de langage qui, selon Searle, engagent la responsabilité du locuteur sur l'existence d'un état de choses ou sur la vérité de la proposition exprimée.
- Assomption conversationnelle : inférence attachée à un item lexical ou déclenchée par le contexte qui permet aux interlocuteurs de comprendre son sens en contexte.
- Avertissements : actes de langage qui ont pour but d'attirer l'attention de l'interlocuteur.
- But illocutoire : but ou intention que le locuteur a, lorsqu'il produit un acte illocutoire, et qui détermine la

- direction d'ajustement entre les mots et le monde.
- Capital culturel : ensemble des ressources culturelles dont dispose un individu.
- Capital économique : biens matériels ou revenus d'un individu ou d'un groupe social.
- Capital mental : intelligence et force psychologique d'un individu.
- Capital physique : ensemble des propriétés naturelles d'un individu (la force physique, la taille, l'ouïe, la vue, l'endurance, etc.) qui peuvent être génétiques ou susceptibles d'être développées.
- Capital social : ensemble des relations personnelles (réseau) qu'un individu peut mobiliser quand il en a besoin.
- Champ topique : une des deux entités, propriétés ou relations en jeu dans un topos.
- Cinétisme : terme introduit par Gustave Guillaume. Propension qu'a l'esprit humain de concevoir des images plus ou moins achevées de tel ou tel fait de langue.
- Communicabilité (Paradigme de) : selon ce paradigme, l'intercompréhension est vue comme une co-construction processuelle du sens des énoncés successifs.
- Commissifs (taxinomie d'Austin) : actes de langage qui engagent le locuteur vis-à-vis d'une action ou d'une conduite à adopter.
- Comportatifs (taxinomie d'Austin) : selon Austin, ce sont les réactions que l'on est susceptible de manifester, vis-à-vis de la conduite ou du sort d'autrui.
- Conclusion illocutoire : proposition que l'on tire à partir des instructions argumentatives fournies par la phrase énoncée et qui nous permet de comprendre la visée perlocutoire du locuteur.
- Condition de contenu propositionnel : condition qui définit la nature du contenu propositionnel de l'acte illocutoire.
- Conditions de réussite des actes illocutoires : conditions auxquelles un énoncé est soumis pour que sa valeur illocutoire ait des chances d'aboutir perlocutoirement.
- Conditions de satisfaction : conditions qui doivent être remplies dans le monde pour que l'effet perlocutoire intentionné soit satisfait.
- Condition de sincérité : condition qui définit l'état psychologique du locuteur impliqué par l'acte illocutoire (croyance, désir, intention).
- Condition essentielle : condition qui définit le type d'obligation contractée par le locuteur ou l'interlocuteur en énonçant l'acte illocutoire.
- Condition institutionnelle : condition qui définit les circonstances dans lesquelles un acte illocutoire peut être réalisé.
- Condition préliminaire : condition qui définit le savoir ou la croyance du locuteur sur les capacités, intérêts, intentions de l'interlocuteur, et également les rapports (sociaux, hiérarchiques) entre les interlocuteurs présumés par l'acte illocutoire.
- Condition portant sur le déclenchement du processus transformationnel : condition nécessaire pour que le processus transformationnel soit activé et qu'il permette au locuteur d'atteindre l'objet de la visée perlocutoire.
- Condition portant sur le déclenchement et le déroulement de l'interaction : condition nécessaire pour que

- l'interaction puisse avoir lieu et qu'elle se déroule sans entraves.
- Condition portant sur le déroulement du processus transformationnel : condition que la transaction impose à l'énonciation. Elle spécifie la relation temporelle qui s'établit entre la transaction et l'énonciation ainsi que les rapports entre l'agent du dire et le réalisateur de l'action ou de l'état mentionné dans le contenu propositionnel.
- Condition portant sur les résultats attendus : condition qui spécifie la nature des résultats qu'attend le locuteur en réalisant un acte illocutoire.
- Contexte : englobe le contexte linguistique (cotexte) et le contexte extralinguistique.
- Contexte extralinguistique : comprend le cadre spatio-temporel (temps énonciatif, environnement physique et cadre institutionnel du site, son fonctionnement, etc.), le but de l'interaction (visées perlocutoires des locuteurs en présence), et le cadre participatif (nombre des participants, attributs, compétences, statuts, relations que les participants entretiennent, connaissances encyclopédiques, culturelles et discursives des interactants, etc.).
- Contexte linguistique ou cotexte : environnement linguistique d'un énoncé.
- Contextualisme : courant qui rejette l'idée que les énoncés ont des conditions de satisfaction en vertu de leur signification linguistique.
- Convention linguistique : association répétée entre un code linguistique et une signification.
- Conversationalisme : courant qui se propose d'étudier les interactions verbales en prenant en considération la matérialité discursive, mais aussi les aspects non verbaux de la conversation (gestes, etc.).
- Critère de catégorisation : principe permettant de classer les actes de langage au sein d'une taxinomie.
- Déclaratifs (taxinomie de Searle) : actes de langage qui, selon Searle, ont pour but de rendre effectif le contenu de l'acte.
- Dérivation illocutoire : mécanisme inférentiel qui permet de passer de la signification d'une phrase à son sens en contexte, lorsqu'ils sont discordants.
- Descriptivisme : courant qui défend la thèse selon laquelle la signification des énoncés est déterminée par leurs conditions de vérité.
- Directifs (taxinomie de Searle) : actes de langage, qui selon Searle, ont pour but d'amener l'auditeur à faire quelque chose.
- Direction d'ajustement : direction selon laquelle les mots et le monde sont mis en relation pour que la *visée perlocutoire canonique* du locuteur puisse être satisfaite.
- Direction d'ajustement des mots au monde : lorsque la direction d'ajustement des actes illocutoires va des mots au monde, le contenu propositionnel correspond à un état du monde existant.
- Direction d'ajustement du monde aux mots : lorsque la direction d'ajustement des actes illocutoires va du monde aux mots, le monde est transformé de façon à s'ajuster au contenu propositionnel.
- Dimensions interactionnelle et transactionnelle des actes illocutoires : propriété des actes illocutoires consistant à mettre en relation au moins deux

- individus et à faire transiter une transaction entre eux.
- Échange : plus petite unité construite par au moins deux participants. Suite d'interventions (deux, trois ou plus) sous la dépendance d'une seule et même intervention initiale.
- École genevoise : école historiquement saussurienne, mais qui, compte tenu de la diversité de ses représentants, ne peut être définie comme un *tout saussurien*. Parmi les représentants de cette école, certains ont prolongé les réflexions philosophiques inaugurées par Austin et Searle. C'est le cas de Mœschler et Roulet qui, dans une perspective cognitive et interactionnel, ont abouti à l'élaboration d'un modèle structurel du discours conversationnel. C'est cette composante de l'école genevoise qui est citée dans cet ouvrage.
- Enchaînement conversationnel : la notion d'enchaînement renvoie au rapport qu'entretiennent deux énoncés dans une interaction conversationnelle. Les enchaînements sont soumis à des conditions qui déterminent le degré de bonne formation séquentielle, ou plus précisément, le degré d'appropriété contextuelle de l'intervention réactive. Les relations thématiques, propositionnelles, illocutionnaires et argumentatives entre les interventions sont donc déterminées par ces contraintes d'enchaînement.
- Enthymème : syllogisme abrégé, dont on n'énonce que les prémisses nécessaires au lieu du syllogisme complet.
- Énoncé : phrase(s) produite(s) en contexte.
- Énoncé support d'ALI : énoncé qui comporte une valeur illocutoire dérivée.
- Énonciation : événement historique dont le produit est l'énoncé.
- État final : état du monde que la transformation opérée par l'acte illocutoire a généré.
- État initial : état du monde lacunaire qui est à l'origine de la transformation opérée par l'acte illocutoire.
- Exercitifs (taxinomie d'Austin) : actes de langage qui consistent à formuler un jugement (favorable ou non) sur une conduite ou une justification.
- Expositifs (taxinomie d'Austin) : actes de langage qui consistent à définir le déroulement d'une argumentation ou d'une conversation, à clarifier l'emploi et la référence des mots ou à expliquer une façon de voir.
- Expressifs (taxinomie de Searle) : actes de langage qui ont pour but d'exprimer l'état psychologique spécifié dans la condition de sincérité vis-à-vis d'un état de choses spécifié dans le contenu propositionnel.
- Extension : en philosophie du langage, l'extension d'un terme renvoie à l'ensemble des objets auxquels s'applique une signification.
- Figement linguistique : fixité formelle.
- Fixisme : courant qui considère que les mots possèdent des sens fixes, déterminés par les conventions de langage.
- Fonction illocutoire : relation fonctionnelle de nature initiale ou réactive entre les constituants de l'échange.
- Fonction interactive : relation fonctionnelle de nature proactive ou rétroactive entre les constituants de l'intervention.
- Force illocutoire : indique à quel type d'acte un énoncé est destiné.
- Idiotisme : locution figée propre à une langue.
- Implication conversationnelle : contenu implicite pragmatique

- qui peut être tiré du contexte et du code linguistique à l'aide d'un raisonnement, lequel s'appuie sur les principes qui régissent l'activité discursive.
- Implicitation ou implicature conversationnelle généralisée (termes de Grice) : implicitation qui est entrée dans l'usage et qui est automatiquement déclenchée par l'usage de certaines formes linguistiques dans l'énoncé.
- Implicitation conversationnelle particulière (termes de Grice) : implicitation qui est mise en œuvre par la relation établie entre l'énoncé et certains éléments liés au contexte et à la situation de communication.
- Indexicaux : termes dont la signification dépend entièrement de certaines caractéristiques du contexte, dans lequel ils sont prononcés.
- Inférence stéréotypique : opération mentale qui consiste à tirer une conclusion à partir d'un stéréotype.
- Intension : en philosophie du langage, l'intension d'un terme correspond à sa signification.
- Intention : but, visée qui est à l'origine de la réalisation de l'acte illocutoire.
- Intention communicative : valeur illocutoire que le locuteur a l'intention de communiquer en produisant un énoncé.
- Intention perlocutoire : visée perlocutoire du locuteur.
- Interaction : action réciproque entre au moins deux individus.
- Interactionnisme : courant de pensée qui conçoit la société comme la composition de relations interindividuelles.
- Intervention : plus grande unité monologique composant l'échange.
- Littéralisme : courant de pensée qui considère qu'un sens déterminé est attaché aux mots.
- Locuteur : personne qui produit l'acte locutoire.
- Logique illocutoire : ensemble de lois et de règles d'un système formel mis au point par Searle et par Vanderveken.
- Logique interlocutoire : théorie conçue pour décrire l'organisation socio-cognitive des interlocutions et pour corriger l'aspect monologique de la logique illocutoire de Searle et de Vanderveken. Brassac et Trognon sont les représentants de ce courant théorique.
- Loi de discours : mécanisme interprétatif permettant de passer du sens profond d'un énoncé au sens actualisé en contexte.
- Macro-acte : unité pragmatique supérieure à l'énoncé.
- Marque décidable : marque qui permet d'identifier un acte illocutoire dérivé.
- Marqueur d'anticipation perlocutoire : morphème qui a la propriété de décrire le plan mis en œuvre par le locuteur pour satisfaire sa visée perlocutoire.
- Marqueur d'ancrage énonciatif : morphème qui permet d'ancrer dans l'énonciation, les mots et l'inférence stéréotypique qui leur est attachée, de manière à satisfaire la *visée perlocutoire canonique* du locuteur.
- Marqueur de contenu propositionnel : morphème qui a la propriété de décrire le contenu propositionnel d'un énoncé.
- Marqueur de force illocutoire : morphème qui a la propriété de décrire la valeur d'action primitive d'un énoncé.
- Marqueur de dérivation illocutoire : morphème qui a la propriété d'être

- associé à un processus de dérivation illocutoire.
- Matérialité discursive : objet-texte ou objet-discours.
- Maxime de manière : que la contribution soit claire.
- Maxime de qualité : que la contribution soit véridique.
- Maxime de quantité : que la contribution contienne autant d'informations qu'il est requis, mais pas plus.
- Maxime de relation : que la contribution soit pertinente.
- Micro-acte : acte de langage réalisé par toute proposition énoncée.
- Modalité : expression de l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé.
- Noyau argumentatif : ensemble d'instructions argumentatives.
- Objet de la visée perlocutoire : action ou état qui est visé(e) par le locuteur lorsqu'il produit un acte illocutoire.
- Offre : acte de langage qui consiste à proposer un service à quelqu'un pour lui être utile ou agréable.
- Paire adjacente : unité interactive minimale.
- Performatif : énoncé qui, par le fait de son énonciation, produit une action.
- Performatif explicite : verbe potentiellement performatif à la première personne singulier du présent de l'indicatif.
- Performatif primaire : énoncé qui ne porte pas les formes grammaticales rendant explicites un performatif mais qui en a la force illocutoire.
- Phrase : objet théorique qui fournit un ensemble d'instructions linguistiques à l'analyste.
- Phrase sous-jacente : unité du texte à partir de laquelle un acte de langage est réalisé.
- Plan : Ensemble des actions qui doivent être réalisées pour que le locuteur puisse satisfaire sa visée perlocutoire.
- Polysémie : un mot est polysémique lorsqu'il peut passer d'un sens à un autre du fait de ses propriétés linguistiques.
- Potentiel sémantique : différents sens qu'une phrase peut prendre une fois énoncée du fait des valeurs sémantiques attachées aux instructions linguistiques qu'elle véhicule.
- Potentiel argumentatif : différents sens qu'une phrase peut prendre une fois énoncée du fait des propriétés argumentatives qu'elle véhicule.
- Postulats de conversation : règles de conversation permettant d'expliquer comment des structures logiques communiquent plus que des implications, autrement dit des ALI.
- Pragmatique : domaine de la linguistique ayant pour objet la description du sens des énoncés en contexte.
- Pragmatique cognitive : théorie qui fait l'hypothèse que les opérations liées au traitement pragmatique des énoncés ne relèvent pas du système linguistique mais du système central de la pensée.
- Pragmatique intégrée : théorie sémantique qui intègre dans le code linguistique certains aspects de l'énonciation.
- Prémisse : proposition à partir de laquelle on déduit une conclusion.
- Principe classificatoire : principe qui permet de classer les actes illocutoires au sein d'une taxinomie.
- Principe de coopération : principe que chaque participant est censé respecter lorsqu'il contribue

- conversationnellement : sa contribution doit correspondre aux attentes des interlocuteurs et son intervention doit s'inscrire dans le fil de la conversation.
- Principe de pertinence : principe en vertu duquel tout énoncé porte en lui-même la garantie de sa propre pertinence optimale.
- Principe d'exprimabilité : principe en vertu duquel tout ce que l'on peut vouloir signifier peut être dit.
- Principe d'interprétation dialogique : principe qui pose que l'interprétation d'un constituant passe obligatoirement par l'interprétation des réactions à ce constituant.
- Processus transformationnel : processus qui consiste à passer d'un état initial jugé lacunaire à un état final permettant d'atteindre l'objet de la visée perlocutoire.
- Promissifs (taxinomie de Searle) : actes de langage qui engagent le locuteur vis-à-vis d'une action ou d'une conduite à adopter.
- Réaction marquée : certaines réactions ne sont pas marquées parce qu'elles ne satisfont pas l'attente du locuteur.
- Réaction non marquée : certaines réactions sont préférées et ne sont pas marquées parce qu'elles préservent la face potentielle des interlocuteurs : elles satisfont l'attente du locuteur.
- Refus : acte de langage qui consiste à ne pas accepter ce qui est proposé.
- Séquence linguistique : suite d'unités linguistiques formant une unité textuelle.
- Sémantique : domaine de la linguistique ayant pour objet le sens des propositions.
- Sémantique formelle : théorie qui aborde les problèmes empiriques posés par les phénomènes de la signification à l'aide d'un outil mathématique : la logique formelle.
- Sémantique greimassienne : théorie qui explore quelques implications de la narrativité pour expliquer comment les interlocuteurs peuvent générer et comprendre des structures signifiantes.
- Sémiotique : discipline qui étudie le processus de signification c'est-à-dire la production, la codification et la communication de signes.
- Sens : valeur sémantico-pragmatique de l'énoncé.
- Sens actualisé en contexte : sens qu'une phrase prend lorsqu'elle est énoncée.
- Sens littéral : sens d'une phrase dans son *contexte zéro* ou *contexte nul*.
- Sens profond : ensemble des instructions argumentatives attachées à une phrase.
- Signification : ensemble des instructions linguistiques contenues intrinsèquement dans une phrase.
- Stéréotype : suite ouverte de phrases attachées à un terme et en définissant la signification.
- Stéréotype primaire : stéréotype associé de façon stable à un mot au sein d'une communauté linguistique donnée.
- Stéréotype secondaire : stéréotype attaché localement à l'occurrence d'un terme et induit par le contexte.
- Sui-référentialité : ce concept apparaît dans la description des verbes qu'Austin a nommé *performatifs*. Qualifier les performatifs de sui-référentiels, c'est leur reconnaître une propriété singulière : ils se réfèrent à une réalité qu'ils constituent eux-mêmes, puisqu'ils sont énoncés dans des conditions qui les font actes.

- Sujet du dit : dans la terminologie de Vernant, le sujet du dit est l'interactant qui est censé réaliser l'action mentionnée dans le contenu propositionnel.
- Syllogisme : raisonnement logique à deux prémisses conduisant à une conclusion.
- Système central de la pensée : le système central de la pensée permet d'accéder aux concepts qui entrent dans la forme logique et d'extraire des informations d'ordre contextuel nécessaires à l'interprétation de l'énoncé en opérant des tâches déductives (principe de pertinence).
- Système de traitement des énoncés supports d'ALI : système qui, à l'aide du code linguistique et d'inférences stéréotypiques qui y sont attachées, peut permettre de repérer des énoncés servant à produire des ALI et d'identifier leur valeur illocutoire.
- Système linguistique : système qui traite les composants des messages verbaux (phonologie, syntaxe et sémantique) et fournit ainsi une forme logique au système central de la pensée.
- Topos/topoï : lieu commun sur lequel s'appuie l'argumentation et qui garantit le passage de l'argument à la conclusion.
- Topos intrinsèque : le topos intrinsèque est caractérisé par le fait que le second membre ne fait qu'explicitier ce qui est déjà inscrit dans la signification de la première unité lexicale.
- Topos extrinsèque : contrairement au topos intrinsèque, le topos extrinsèque est composé de plusieurs champs topiques emboîtés les uns dans les autres. Avec ce type de topos, il y a une progression dans le raisonnement.
- Transaction : transfert de l'objet de la visée perlocutoire.
- Trope illocutoire lexicalisé : acte de langage dont la valeur dérivée est cristallisée en langue.
- Trope illocutoire d'invention : acte de langage dont la valeur dérivée naît en discours.
- Tour de parole : cette notion renvoie au mécanisme d'alternance des tours de parole, selon le principe *chacun son tour*. L'unité qui constitue cette alternance est la contribution verbale d'un locuteur à un moment déterminé de l'échange : cette contribution peut être constituée d'un mot, d'un syntagme ou d'une phrase.
- Valeur illocutoire : valeur d'action d'un acte illocutoire.
- Verdictifs (taxinomie d'Austin) : actes de langage qui, selon Austin, font état d'un verdict rendu, et qui consistent essentiellement à se prononcer sur un fait, ou une valeur dont on a aucune certitude.
- Virtualités argumentatives : différents sens qu'une phrase peut prendre une fois énoncée du fait des propriétés argumentatives qu'elle véhicule.
- Visée perlocutoire : effets que le locuteur entend produire sur le monde en réalisant un acte illocutoire.
- Visée perlocutoire canonique : visée perlocutoire attribuée par convention à un acte de langage.
- Visée perlocutoire discordante : visée qui n'est pas donnée à observer par le locuteur mais qui est malgré tout intentionnelle.